

## UN TÉMOIN

DE

### **l'ancienne liturgie romaine beauvaisienne**

Par M. l'Abbé E. MOREL.

La liturgie gallicane-janséniste, supprimée, en 1854, dans le diocèse de Beauvais, n'y avait guère subsisté plus de cent ans. Mgr Etienne-René Potier de Gesvres l'avait inaugurée, en 1741, par la publication du bréviaire qui porte son nom. Le missel édité par ses ordres n'avait paru qu'en 1756. Antérieurement on usait du bréviaire romain beauvaisien, qu'avait fait réimprimer, en 1618, Mgr Augustin Potier, après l'avoir révisé et réformé, selon les principes de la liturgie romaine. Le missel réformé d'après les mêmes principes de la liturgie datait de 1625. Rien n'était plus vénérable que les antiques formules de prières conservées dans ces livres. Déjà en vigueur au temps de Charlemagne, elles avaient traversé les siècles sans subir d'autre altération que celle qui provenait des copistes.

Il existe encore, dans l'église de Chevières, un témoin de la liturgie romaine beauvaisienne, abolie il y a cinquante ans. C'est une pierre commémorative, relatant la fondation d'un salut, en 1615, par maître Jean Wallet,

curé de Saintines. Voici l'inscription de ce petit monument, haut d'un mètre et large de 0<sup>m</sup> 50 centimètres :

Vénéralde et discrette personne M<sup>e</sup> Jehan Wallet,  
Curé de l'église de Saint-Tines, natif de ce lieu, a fondé  
Chacun an, le jour de Pasques communiaux, sur les  
Environ, à l'Eglise de céans, un salut, pour y estre  
Grand autel, les hymnes *Veni Creator* et *Pange lingua*,  
*Christus resurgens*, la prose *Victime paschali*,  
*Regina celi*, une antienne de Saint-George, patron  
Antienne de tous les saints *Sancti Dei omnes*, le res-  
*Potentia, Te Deum* avec les versetz et oraisons à ce  
Faire la procession à l'entour de l'Eglise, en chantant  
Dire *De profundis* devant le tombeau ou deffunt  
Wallet, père dudit fondateur, est inhumé, et prier  
Pour l'âme dudit fondateur, celle dudit Guillaume,  
Geneviefve Le Veau, sa mère, que pour toutz ses  
Tant vivantz que trespassez ; pendant iceluy allumer  
Marguilliers, les deux cierges grand autel et deux  
Portez à ladite procession, faire sonner ledit salut par  
Vespres et le recommander par le curé ledit jour de  
A son presne, et dire *De profundis* à l'intention des  
Dessusdits ; pourquoy faire a donné chacun an ledit  
Eglise, curé et clerc 25 solz tournois ; seavoir à ladite  
Curé 10 solz et au clerc 5 solz, à les prendre chacun an  
Sur 34 verges de terre à faire chanvres, sixz près la  
Qui fut à deffunct Pierre le Veau, et sur une mine  
De terre en deux piéces, sise en ce terroir de Che-  
Au long déclairéz au contract de donation faict et

Par devant Geoffroy, notaire royal héréditaire et  
[tabellion en la  
Chastellenie de Béthisi et Verberie, le 17 août 1515; le  
Jour afin de prier Dieu pour le repos des âmes tant  
(dudit  
Donateur que de ses feuz père et mère, que ses autres  
Parents et amis tant vivants que trépasséz.

*Requiescant in pace.*

Cette fondation présente un intérêt tout particulier, non pas seulement à raison des usages dont elle consacre le souvenir, mais surtout à cause des prières liturgiques dont elle nous fait apprécier la vénérable antiquité, tout en réclamant pour elles la perpétuité.

M<sup>e</sup> Jean Wallet, curé de Saintines, était né à Chevières, comme on disait à cette époque, vers le mois de juillet 1568. Son arrivée à Saintines datait de 1598.

Après la mort de Guillaume Wallet et Geneviève Le Veau, ses père et mère, autant pour la satisfaction de sa piété filiale que pour exécuter leurs dernières volontés, il fonda des prières pour le repos de leurs âmes, tant en l'église de son village natal, que dans la chapelle de Notre-Dame-au-Mont à Verberie. A Chevières, il institua un salut « le jour de Pâques communiaux » vers 6 heures du soir. On appelait alors « Pâques communiaux » le dimanche de Pâques, où se faisait généralement la communion pascale, pour le distinguer de « Pâques fleurie » ou « Pâques à Buis » qui était le dimanche des Rameaux.

Passons en revue les prières du salut. On devait chanter tout d'abord l'hymne de Charlemagne au Saint-Esprit *Veni, creator spiritus*, et l'hymne du Saint-Sacrement *Pange lingua, Gloriosi corporis mysterium*, œuvre de Saint-Thomas d'Aquin. Puis on entonnait le répons *Christus resurgens*, non pas celui que la liturgie gallicane janséniste accommoda à son usage mais le vrai *Christus resurgens* du XIII<sup>e</sup> siècle dont voici tout le texte :

R. *Christus, resurgens ex mortuis, jam non moritur;*

— *Mors illi ultra non dominabitur, quod enim vivit, vivit Deo, alleluia, alleluia.*

Le Christ ressuscité d'entre les morts, ne meurt plus ; — la mort n'aura plus d'empire sur lui, car maintenant qu'il est vivant, il vit pour Dieu. Alleluia, alleluia.

V. *Dicant nunc Judæi, quomodo milites, custodientes sepulchrum, perdiderunt regem ad lapidis positionem. Quare non servabant petram justitiæ; aut sepultum reddant, aut resurgentem adorent, nobiscum dicentes: Mors illi....*

Que les juifs nous disent maintenant comment les soldats gardiens du sépulcre ont perdu le roi, malgré le sceau apposé sur la pierre, et pourquoi ils n'avaient pas l'œil sur la pierre de justice. Qu'ils rendent donc le Christ enseveli, ou qu'ils l'adorent ressuscité, en disant avec nous : — la mort n'aura plus d'empire sur lui, etc.

Au répons *Christus resurgens* succédait la prose *Victimæ paschali*, qui déjà au septième siècle faisait partie de l'office de Pâques. Puis venait l'antienne *Regina cæli*, que les Anges avaient chantée la première fois, sur le môle d'Adrien du Château-Saint-Ange à Rome, le 26 mars 590, quand la peste eut cessé dans la ville.

L'antienne destinée à invoquer saint Georges, patron de l'Eglise de Chevrolières, n'est pas spécifiée. Nous n'aurons que l'embarras du choix, si nous nous reportons à l'antique office du grand martyr oriental, copié pour la dernière fois, en 1744, l'année même où parut le bréviaire gallican janséniste de Beauvais. L'antienne de tous les saints *sancti Dei omnes* est celle qui servait et sert encore de mémoire au petit office de la Sainte Vierge.

Le répons *Tua est potentia* était le troisième des matines du dimanche, pendant le mois

d'octobre. C'est au bréviaire romain le sixième répons du même office. Le *Te Deum* n'a pas varié. Quant au répons *Libera me* qu'on devait chanter à la procession à l'entour de l'église, il avait huit versets, six de plus qu'à l'office romain.

Sauf le *Christus resurgens*, toutes les prières du salut fondé par maître Jean Wallet à Chevrières se retrouvent dans le bréviaire dont nous nous servons aujourd'hui.

A Verberie, la fondation du curé de Saintines n'a consisté qu'en une messe basse à dire à perpétuité, dans la chapelle de Notre-Dame-au-Mont, qui sert aujourd'hui d'écurie à la ferme de M. Lambotte. Cette messe devait être célébrée le jeudi après la dédicace, c'est-à-dire le 3<sup>e</sup> jeudi après Pâques. Au reste, voici l'inscription du monument commémoratif, placé en 1619 dans cette chapelle :

Vénéable et discrète personne Maistre Jehan Wallet,  
Presbtre, curé de Saint-Tines, a fondé  
A perpétuité, à l'Eglise et chapelle de céans, chacun  
[an, le jeudy  
Des Octaves de la Dédicace, une messe basse,  
Afin de prier Dieu pour luy, y associant  
Tant les âmes de ses feuz père et mère, que  
Austres, ses parens et amys, vivant et trespasés,  
Et les recommander le dimanche, jour  
De ladite Dédicace, et dire à l'intention d'iceux  
De *profundis*; pour laquelle fondation, il a donné à  
Tous jours 20 sols tournois de rente à prendre sur les  
Héritages, scize à Chevrières, qui sont detemptée,  
Par Barthélemy, son frère, à la charge de payer  
Les diciz 20 solz tournois, ainsi qu'il est porté en la  
[délivrance  
D'iceux, passé par devant Geoffroy, notaire royal à  
[Béthisi,  
Le 13<sup>e</sup> may 1619. *Requiescant in pace. Amen.*

Cette pierre commémorative a 0<sup>m</sup> 87 cent. de hauteur et 0<sup>m</sup> 78 cent. de largeur. Dans la partie cintrée qui lui sert de fronton, se trouvaient gravés trois personnages. La Vierge-Mère, Notre-Dame-au-Mont, occupe le centre. Saint-Jean-Baptiste, que font ainsi connaître l'*Agnus Dei* et la croix à banderole, est placé à sa

gauche. A sa droite et tourné vers elle, se tient à genoux Jean Wallet devant un pupitre en forme de lutrin. De sa bouche s'échappe un phylactère sur lequel on lit cette invocation. *O Mater Dei, memento mei.*

M<sup>c</sup> Jean Wallet est mort à Saintines, le 22 février 1640, à l'âge de 72 ans. Son corps y a été inhumé dans l'église devant le grand Christ de la nef.